

# Le SUDKIFO

Le journal (numérique) qu'il vous faut de SUD EDUCATION REUNION



30 Août 2019

## Déblanquérisons la rentrée



Ca va devenir une habitude : not'minist' a fini ses vacances chez nous. Pas de Maloya cette fois mais une ou deux chorales et un accueil quelque peu chahuté par des enseignant-e-s très remonté-es et des syndicats qui ont boudé son show auto-promotionnel. Une mobilisation, relayée par les media nationaux

qui augure d'une rentrée hexagonale agitée...

## T'es pas CAP !



Le gouvernement, dans le cadre de la loi de transformation de la Fonction Publique votée début juillet, prévoit, entre autres, un dynamitage en règle des CAP, les fameuses commissions administratives paritaires. Il s'agit là d'une offensive directe sur le statut des fonctionnaires, et notamment celles et ceux de l'Éducation nationale. Et ce qui se profile derrière est connu : mobilité sur profil, avancement au mérite, fragilisation des droits.

Il ne s'agit pas pour SUD Éducation, d'idéaliser un paritarisme dont on connaît les limites et la fonction, en terme d'intégration du syndicalisme, à l'appareil administratif. Mais derrière les compétences des CAP, ce sont bien les droits de toutes et tous qui sont ici menacés. En effet, en vidant les CAP de leurs compétences, il s'agit pour le ministre de renforcer la gestion managériale des carrières : mobilité sur profil gérées par les DRH ; renforcement de la promotion au mérite et à l'horizon, recrutement par les chefs d'établissement...

Plus globalement, c'est l'ensemble de la loi qui prévoit de dynamiter la fonction publique. Lire le **communiqué intersyndical** [ICI](#)

**SUD éducation appelle les personnels à prendre la mesure de l'enjeu, notamment dans le cadre des mobilisations Fonction Publique à venir.**



## Un métier d'avenir : prof d'orientation !



Le Ministre annoncera en octobre des mesures pour « réformer l'orientation ». Nul doute que si la mobilisation de tous ne le contraint pas à quelques reculs, elles seront la copie conforme des préconisations du rapport Charvet, (présenté le 26 juin), qui remettent en cause l'existence du service public d'orientation tout en impactant fortement les métiers d'enseignant et de CPE.

Transfert aux régions de la compétence sur l'information à l'orientation, **suppression probable d'au moins 300 CIO sur les 450 restants** laissant le champ libre aux officines de coaching privé.

**Les mesures préconisées font fi de la dimension psychologique** des choix d'orientation, du développement et du rapport aux apprentissages dans la construction du projet personnel des élèves et des étudiants.

**Les Psy-EN EDO seraient affectés dans quelques lycées «têtes de réseau».** Leurs missions seraient limitées à l'« ingénierie en orientation », Le rapport ne mentionne pas la présence des PSYEN en collège. Ils et elles seraient « implanté-e-s » dans les CDI rebaptisés « BiblioLab », structures que les régions verraient bien ouvertes hors du temps scolaire.

**Point majeur de la réforme annoncée : la création, dans les établissements, de professeurs et CPE référents orientation,** en lien avec les régions. Ils auraient des missions très larges qui recouvrent en grande partie les missions actuelles des Psy-EN, et qui modifieront grandement l'exercice de leurs métiers.

**Une large intersyndicale appelle l'ensemble des enseignants à se mobiliser aux côtés des PSYEN dans les actions à venir contre cette réforme.**



## 900 élèves réunionnais encore sur le carreau de PARCOURSUP...

Le chiffre a dû lui échapper et nul doute que le DAASEN s'est fait quelque peu sermonner après son interview sur l'antenne de Réunion Première au cours de laquelle il a admis que près de 900 jeunes réunionnais n'avaient toujours pas d'affectation dans l'enseignement supérieur...

Parmi ces élèves, selon nos informations, nombre de bachelier-e-s professionnels et dans une moindre mesure, technologiques...

Qui a dit tri social ?



## 4 (bonnes) raisons d'adhérer à SUD EDUC 974

### ↳ Un syndicat **solidaire**

Discriminations, précarité, droits des femmes, sans-papiers, La Poste, le Rail, OGM, recherche, culture, services publics, etc., **toutes nos luttes doivent converger**, dans le public et le privé. L'Union Syndicale Solidaires y contribue activement. Partout, la solidarité doit l'emporter sur la recherche du profit.



### ↳ Un syndicat **unitaire et intercatégoriel**



Parce que c'est faire le jeu des pouvoirs que de sectoriser les luttes et d'éparpiller les revendications, **nous sommes un syndicat résolument intercatégoriel** : un seul syndicat pour tous les personnels de l'Éducation Nationale, tous métiers confondus, de la maternelle à l'université, sans condition ni de statut ni de grade.

### ↳ Un syndicat **démocratique**



Tous les mois, nos assemblées générales d'adhérent-e-s (ouvertes aux sympathisant-e-s) prennent les décisions d'orientation. **Nous pratiquons la rotation des responsabilités**. Les collègues qui, pour une durée limitée, ont des heures de décharge syndicale, travaillent toujours au moins à mi-temps, dans toute la fédération SUD éducation. Vos élu-e-s et **vos représentant-e-s partagent votre quotidien professionnel**.

### ↳ Un syndicat **de lutte**



**SUD refuse le clientélisme et la cogestion**. Nous refusons de cautionner les régressions en négociant à la marge les contre-réformes libérales. Les élections (professionnelles ou autres), ne suffiront pas à obtenir les changements radicaux dont l'école et la société ont besoin. Ces changements passent, en particulier, par un mouvement social qui affronte le gouvernement, sous le contrôle des grévistes. **Syndicat de transformation sociale**, SUD lutte pour les revendications immédiates des personnels (salaires, conditions de travail, protection sociale, etc.) mais aussi pour une **rupture avec ce système qui vit de l'inégalité et de la précarité** : pour une autre école, une autre société.

*...Et quelques mauvaises raisons pour ne pas adhérer*

**[TELECHARGER LE BULLETIN D'ADHESION](#)**





### BULLETIN D'ADHESION 2019-2020

NOM :	Prénom :
ADRESSE :	
TEL :	E-MAIL :
ETABLISSEMENT :	
CORPS/GRADE :	DISCIPLINE :
SITUATION (fixe, TZR, etc...) :	

Salaire net mensuel	Cotisation annuelle	Coût réel annuel après impôt*	Salaire net mensuel	Cotisation annuelle	Coût réel annuel après impôt*
Moins de 600	4	1	2900	249	82
600	10	3	<b>3000</b>	<b>266</b>	<b>88</b>
750	18	6	3100	283	93
900	30	10	3200	300	99
<b>1000</b>	<b>36</b>	<b>12</b>	3300	318	105
1100	42	14	3400	337	111
1200	50	16	3500	356	117
1300	57	19	3600	373	123
1400	65	22	3700	393	130
1500	74	24	3800	414	137
1600	84	28	3900	435	144
1700	94	31	<b>4000</b>	<b>457</b>	<b>151</b>
1800	104	34	4100	479	158
1900	115	38	4200	502	166
<b>2000</b>	<b>126</b>	<b>42</b>	4300	525	173
2100	138	46	4400	548	181
2200	150	49	4500	573	189
2300	162	54	4600	598	197
2400	176	58	4700	623	206
2500	189	63	4800	649	214
2600	204	67	4900	676	223
2700	218	72	<b>5000</b>	<b>703</b>	<b>232</b>
2800	234	77	5100	730	241

\* cette cotisation ouvre droit à une réduction d'impôt égale à 66% du montant de la cotisation.

Réduction de cotisation pour les adhérents exonérés de l'impôt sur le revenu pour raison familiale. Nous consulter.

Pour tout paiement échelonné, faire autant de chèques que nécessaire.  
Chèques à l'ordre de Sud Education Réunion.

Adresse : SUD EDUCATION Réunion, 41 impasse Georges Brassens, 97430 LE TAMPON

J'autorise SUD Education Réunion à faire figurer ces informations dans les traitements et fichiers informatisés dans les conditions fixées par les articles 26 et 27 de la loi du 06/01/78. Cette autorisation est révocable en s'adressant au syndicat.